



Arnaques à la vente d'un véhicule

Par **jeanpierre raffin**, le **26/07/2010** à **13:11**

Bonjour, je souhaitais acheter une renault scénic diesel année 2005 183000km .après essais plusieurs réparations devaient être effectuées notamment un bruit à l'avant du véhicule changement de tous les filtres gasoil air filtre à huile je souhaitait avoir ce véhicule rapidement le mien étant en panne. Le garagiste m'affirmant qu'il n'y'avait pas de problème tout serait fait dans les temps et pour accélérer la délivrance du véhicule établissement de la carte grise dont il était habilité il fallait lui faire le chèque de 5400euros qui serait retiré à l'acquisition de la scénic en bonne est du forme comme prévu. or le chèque remis le 15/07 a été débité le 16/07 avant même la date prévue du 18/07 remise des clés réparations effectuées et carte grise. Après avoir constaté que rien n'a été fait, j'ai demandé l'annulation et la remise de mon chèque je n'ai donné aucun justificatif de domicile établit aucun contrat de vente avec lui n'a été établi seul élément sur lequel il s'appuie un mandat signé pour accélérer les procédures pour la carte grise. à ce jour il fait pression pour que je lui apporte un justificatif de domicile et refuse de me rembourser. Quel recours me reste t'il il pour récupérer mon chèque il veut me forcer à prendre cette voiture que je ne veux pas. Merci de me répondre. JPR

Par **jeetendra**, le **26/07/2010** à **17:53**

[fluo]DGCCRF de l'Ain (01)[/fluo]
18 boulevard Victor Hugo - BP 411
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX
FRANCE
Tel.: 04.74.32.72.72
Bonjour, prenez contact avec la DGCCRF à Bourg En Bresse, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des consommateurs victimes, également votre Mairie pour une consultation juridique avec un avocat, tenez bon, cordialement.